



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4433

Lyon 1er - Déclassement du domaine public communal d'un ensemble immobilier situé 29 rue de la Martinière angle 5 rue Hippolyte Flandrin, couramment dénommé "Salle Rameau" - EI 01015 - Numéro d'inventaire 01015 A 000 et 01015 T 001

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4433 - LYON 1ER - DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUE 29 RUE DE LA MARTINIERE ANGLE 5 RUE HIPPOLYTE FLANDRIN, COURAMMENT DENOMME "SALLE RAMEAU" - EI 01015 - NUMERO D'INVENTAIRE 01015 A 000 ET 01015 T 001 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un ensemble immobilier situé 29 rue de la Martinière, angle 5 rue Hippolyte Flandrin à Lyon 1^{er}, cadastré AP 172 d'une superficie de 849 m² constitué d'un bâtiment d'environ 3051 m² de quatre niveaux ainsi qu'un sous-sol et une toiture-terrasse. La salle Rameau d'une capacité de 689 places occupe les niveaux R+1 à R+3.

Face au constat de la baisse structurelle de l'activité de cette salle de spectacle, de son offre limitée eu égard à ses contraintes techniques lourdes et notamment l'impossibilité d'accueillir des spectacles musicaux amplifiés ou de danse compte tenu des contraintes acoustiques et vibratoires, et face à la lourde charge financière que représentait l'exploitation de la salle pour la Ville, il a été décidé par délibération n°2017/3096 du 18 juillet 2017, de sortir la salle Rameau du périmètre des services publics municipaux préalablement au lancement d'une consultation d'opérateurs destinée à recueillir des propositions portant à la fois sur une rénovation de qualité du bâtiment et le maintien d'une activité de spectacles.

Parallèlement, il a été mis fin à la mise à disposition des locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment, à l'Académie du Billard de Lyon laquelle a quitté les lieux le 20 novembre 2017. Dans le même sens, la Ville a mis fin à la mise à disposition de locaux situés en sous-sol au profit de l'association Rhône Sportif section Tennis de Table le 8 juillet 2017.

Le bien aujourd'hui vacant, a fait l'objet d'une procédure de désaffectation constatée par arrêté de désaffectation en date du 3 décembre 2018.

Dès lors ce tènement n'étant plus affecté à un service public, il vous est proposé de prononcer son déclassement du domaine public.

Vu l'article L.2141-1 du Code général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la délibération n°2017/3096 du 18 juillet 2017 ;

Vu l'arrêté de désaffectation du 3 décembre 2018 ;

Vu l'avis défavorable de Madame le Maire du 1er arrondissement en date du 12 décembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans LES VISAS, ajouter :

- « Vu l'avis défavorable de Madame le Maire du 1^{er} arrondissement en date du 12 décembre 2018 ; »

DELIBERE

1. Le déclassement du domaine public du tènement situé 29 rue de la Martinière angle 5 rue Hippolyte Flandrin à Lyon 1^{er} cadastré section AP numéro 172 et d'une superficie de 849 m² est prononcé.
2. Monsieur le Maire est autorisé à signer tout acte afférent à cette opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Nicole GAY